

## Question de privilège sur l'évolution et les impacts de l'intelligence artificielle dans nos métiers

Il est proposé :

- que la FNCC effectue une veille active sur l'intelligence artificielle et qu'elle tente d'évaluer les impacts que peut avoir le développement de l'IA chez les entreprises où travaillent nos membres;
- que la FNCC soulève les questions du droit d'auteur dans l'apprentissage profond qui est effectué en amont par les outils utilisant l'IA;
- et que l'on fasse, dans un prochain bureau fédéral, un rapport sur l'évolution de la situation.